

Société archéologique du Midi de la France. Mémoires de la Société archéologique du Midi de la France. 1894-1896.

1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'œuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :

\*La réutilisation non commerciale de ces contenus est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source.

\*La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service.

Cliquer [ici](#) pour accéder aux tarifs et à la licence

2/ Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

3/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

\*des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.

\*des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

4/ Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

5/ Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

6/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

7/ Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter [reutilisation@bnf.fr](mailto:reutilisation@bnf.fr).

## MONOGRAPHIE

DU

# CHATEAU DE PINSAGUEL

---

L'origine du château de Pinsaguel est obscure et se perd dans la nuit des temps. Une tradition locale veut qu'il ait été bâti l'an 1000 ; mais on conviendra qu'une tradition qui n'est appuyée sur aucun document n'a que bien peu de valeur.

Il appartenait aux comtes de Toulouse. Un titre des archives du château (1) mentionne ce fait, qu'en 1340, le roi Philippe aurait donné la place de Pinsaguel et le château dudit lieu aux Ysalguier, chevaliers, en reconnaissance des services rendus par iceux à la couronne de France.

Nous trouvons également (2) un autre document où il est dit qu'en l'an 1347, au mois de décembre, le roi Philippe confirma la donation faite par Jehan, évêque de Beauvais, lieutenant en Languedoc, à Jehan Ysalguier, de la place de Pinsaguel. Le château dont il est parlé à ce moment-là était ainsi décrit : « Château ou forteresse garnie de fossés, tours et donjon en » défense, avec les prisons (3). »

De plus on trouve, dans une délibération de la commune de Pinsaguel, en date du 12 mai 1737 (4), que : « Simon de Bertier acheta le fief noble » de Pinsaguel à Jacques Ysalguier, en 1494, et que Jacques Ysalguier descendait, par les femmes, des comtes de Toulouse, lesquels avaient donné » à la maison des Yzalguier la seigneurie et fief noble de Pinsaguel ainsi,

(1) Armoire D, liasse 111. Procès Portet.

(2) Armoire D, liasse 111.

(3) Armoire D, liasse 102. Juridiction de Pinsaguel.

(4) Armoire A, liasse 23.

» dit la délibération, que la chose s'est conservée par tradition d'âge en  
 » âge, et des uns aux autres dans le présent lieu. »

Ce qu'il y a de certain, c'est qu'en 1494, le 20 mars, la seigneurie de Pinsaguel passa de la maison des Yzalguier à la maison de Bertier par l'achat (1) qu'en fit Simon de Bertier, grand maître des eaux et forêts de la province d'Occitanie. Nous pourrions même, plus tard, faire connaître les incidents violents que fit naître cet achat entre les maisons d'Yzalguier et de Bertier; mais, pour le moment, ce serait sortir de notre sujet.

Le premier titre (2) existant dans les archives du château où il soit fait mention du château est de l'an 1272. Il traite de l'achat d'un champ situé : « au pied des remparts de la forteresse de Pinsaguel. » Ce champ fut reconnu à l'abbé d'Eaunes par Faure, de Portet.

Cette forteresse devait être importante, car nous trouvons, dans les archives, un acte (3) par lequel le sénéchal et lieutenant du roi mande : « qu'il a dispensé le seigneur de Saint-Simon d'aller servir à l'armée, parce » qu'il lui est ordonné d'aller seconder le seigneur de Pinsaguel pour la » garde et défense de ladite place qui est assise sur les marches et route du » pays de Foix, » en date de l'an 1384.

Un autre titre (4) semble faire mention de la résistance opposée par la forteresse de Pinsaguel aux troupes anglaises du prince Noir qui, comme on sait, traversa la Garonne à Pinsaguel, l'Ariège à Lacroix, et fut brûler Castanet en 1355. Voici, du reste, la teneur du manuscrit à cet endroit-là : « ...Le château de Pinsaguel est la clef des pays de Foix et de Commin- » ges; il est à la pointe des deux rivières de Garonne et d'Ariège, à leur » confluent, lesquelles rivières sont grosses, navigables et les plus renom- » mées de tout le pays; c'est à cause de cela que le château est fait en » forme de grosse forteresse avec grosses tours à machecoulis, boulevards » munis de canonnières, donjon, fossés à fond d'équerre et ainsi qu'il ap- » partient à une place de forteresse et de frontière; dit encore Bertier que » de toute ancienneté la place de Pinsaguel *a tenu bon*, avec les seigneurs » de Pinsaguel, pour le Roi notre Sire, tant du temps des *Goths* que du » temps des *Anglais* et des *Routiers*; par où il ressort bien que ses sei- » gneurs ont bien servi la Couronne, et ont été bons, loyaux audit Sire; et » il est vrai que s'ils n'eussent été seigneurs dudit lieu, n'eussent tenu de

(1) Armoire B, liasse 53, 70.

(2) Armoire F, liasse 196.

(3) Armoire D, liasse 111.

(4) Armoire D, liasse 111. Ecriture de Portet.

» tels édifices de forteresse, ni n'eussent tenu pied de guerre et garnison en  
 » ladite place pour le Roi. »

A une date plus rapprochée, le 26 juin 1418, nous trouvons une Ordonnance (1) de Jehan, comte de Foix, lieutenant et capitaine en Languedoc et Guienne pour le Roi et Mgr le Dauphin, par laquelle il mande au seigneur de Pinsaguel : « L'Ordre de tenir dans le château grosse garnison de gens  
 » d'armes et de traits; de faire entretenir les fortifications dudit château, et  
 » de le tenir en obéissance du Roi; d'y donner aide, secours et protection  
 » à qui y viendra en son nom, pouvant y faire profits permis en guerre. »

Il est permis de supposer que la forteresse de Pinsaguel avait souffert du passage des Anglais et des routiers, car lorsqu'elle passa à la maison de Bertier elle était assez délabrée; nous trouvons même dans les pièces du procès Pardailhan (2) que Simon de Bertier y fit apporter, en 1494, pour plus de 1,000 livres tournois de tuiles et de mortier pour la réparer.

Dans les dénombremens de 1421 il est seulement question du « châtel avec prisons. » Les plans primitifs ont été malheureusement perdus; il ne reste dans les archives qu'un parchemin ainsi intitulé : « Véritable figure du  
 » châtel de Pinsaguel et de l'Eglise du dit lieu, en date du 23 août 1594,  
 » Par Lapause (3). » Le dessin n'a pas été retrouvé. On peut cependant à l'aide des inventaires et des dénombremens arriver à reconstituer en quelque sorte la physionomie du château. Quand Simon de Bertier acheta la forteresse en 1494, nous la trouvons composée ainsi : « Châtel ou forteresse  
 » entourée de fossés, remparts, prisons, donjon, chapelle, trois tours, dont  
 » celle du *Maure* et celle nommée la *Rouge* (4). »

Il est ici à remarquer que ces deux dernières tours, aujourd'hui découronnées, existent encore dans la disposition du château actuel; celle du *Maure*, qui porte encore dans la chambre du second étage une clef de voûte aux armes d'Yzalguier (de gueules à l'yzalgue d'or), tire son nom, dit-on, du fameux Maure de Faudoas qui, comme on sait, était le fils de Marthe d'Yzalguier et d'Eugène de Faudoas, et, par conséquent, petit-fils d'Anselme d'Yzalguier et de l'Africaine Salucais. A la voûte de la salle inférieure se trouve une vieille fresque, pas trop mal conservée, représentant les armes de la maison de Bertier. L'origine du nom de la tour Rouge, qui renferme une voûte assez gracieuse, nous est inconnue.

(1) Armoire E, liasse 128.

(2) Armoire B, liasse 64.

(3) Armoire B, liasse 54.

(4) Armoire B, liasse 53. Achat. — Armoire D, liasse 102. Enquête de Pira.

D'après l'enquête contre le syndic des consuls de Portet, par Michel de Pira, conseiller du Roi, le 12 novembre 1532 (1), ce sont sous ces tours que se trouvaient les prisons, caveaux et fers pour les prisonniers. Au cours de la même enquête, Guilhot Tallabas, habitant du lieu de Castelnaud, déclare, entre autres prisonniers, y avoir vu enchaîné, vers 1482, un nommé Jehan, bâtard de la maison Yzalguier, que l'on nommait aussi : le bâtard de Fourquevaux ; le nommé Simon Ramon, du lieu de Fourquevaux, déclare également y avoir remarqué parmi les prisonniers, vers 1477, un certain seigneur de Mégrin ayant les fers aux jambes. Le fait est également attesté, au cours de la même enquête, par Mathurin Caupenne, notaire de Fourquevaux, Jehan Lanes et Etienne Calvet, de Fourquevaux, Jehan de Cazau et Ramon Salettes, habitants de Roques, François de Buisson de Roquette, du diocèse de Lombez, Guilhem de la Maison, de Pinsaguel, Pierre de Bopsans, messire Pierre de Saint-Loup, et Jehan Faure, chirurgien, tous trois de Toulouse, qui tous déclarent y avoir vu beaucoup de prisonniers. Tous ajoutent que le château est en forme de forteresse, avec trois tours, prisons, fossés pleins d'eau, rets, etc... On y peut joindre aussi la déposition de Jehan de Camp..., lieutenant du bayle d'Auterive et ancien page de Jehan d'Yzalguier, avec lequel il demeura huit ans.

Dans l'hommage de Jehan de Bertier de 1527, nous trouvons cette mention : « *Castrum pulchre fortissimum, margis et fossatis circumdatum, cum* »  
 » *compedibus ferreis et ligneis ad criminosos detinendum et coercen-*  
 » *dum.* »

Un peu plus tard, en 1530, il dénombre « une forteresse à cinq tours, »  
 » une à chaque coin, la cinquième servant de degré, le tout environné de »  
 » fossés, ponts-levis et trébuchets. »

Il y avait aussi à ce moment-là un pont que Jehan de Bertier fit abattre dans la nuit du 26 au 27 octobre 1531, comme moyen de défense, lors de l'assaut de Portet, par lequel on sortait du château et qui était près de la petite porte du jardin.

Nous avons déjà fait ressortir l'importance de la place de Pinsaguel au point de vue militaire; d'autres titres viennent encore à l'appui; c'est ainsi que nous trouvons, à la date du 24 mai 1625 (2), une ordonnance du duc de Montmorency à Georges de Bertier « lui enjoignant de faire faire garde »  
 » jour et nuit au château de Pinsaguel et ordonnant aux habitants de venir

(1) Armoire D, liasse 102.

(2) Armoire B, liasse 54.

» travailler aux ouvrages de défense dudit château, à cause de l'importance  
» de ladite place. »

De plus, nous trouvons un arrêt (1) « obligeant la ville de Portet et les  
» lieux en dépendant à contribuer aux frais de la garnison entretenue dans  
» le château de Pinsaguel par Jehan de Bertier, chevalier, seigneur de Pin-  
» saguel, afin de parer aux ennemis qui avaient conspiré pour prendre ice-  
» luy, vu son importance, et aussi le château de Lacroix. »

A ce moment-là, ou quelques années plus tard, en 1645, un inventaire (2)  
nous fait pénétrer dans l'intérieur du château où nous trouvons :

1. Une grande salle basse,
2. La grande salle verte, tendue de tapisseries,
3. La chambre verte,
4. Un couloir entre la grande salle basse et la chambre verte,
5. Une salle basse, à côté de la grande salle, du côté du couchant, tendue  
de tapisseries,
6. Un grand escalier de pierre,
7. Une grande salle haute, au couchant, tendue de tapisseries,
8. Une chambre près de la salle haute,
9. Une grande salle du milieu,
10. Chambre près du petit escalier,
11. Couloir,
12. Chambre près de la galerie,
13. Autre chambre à côté,
14. Chambre de la grande galerie, côté de la Garonne,
15. Deuxième chambre de la grande galerie,
16. Caves,
17. Cabinet des archives, au couchant.

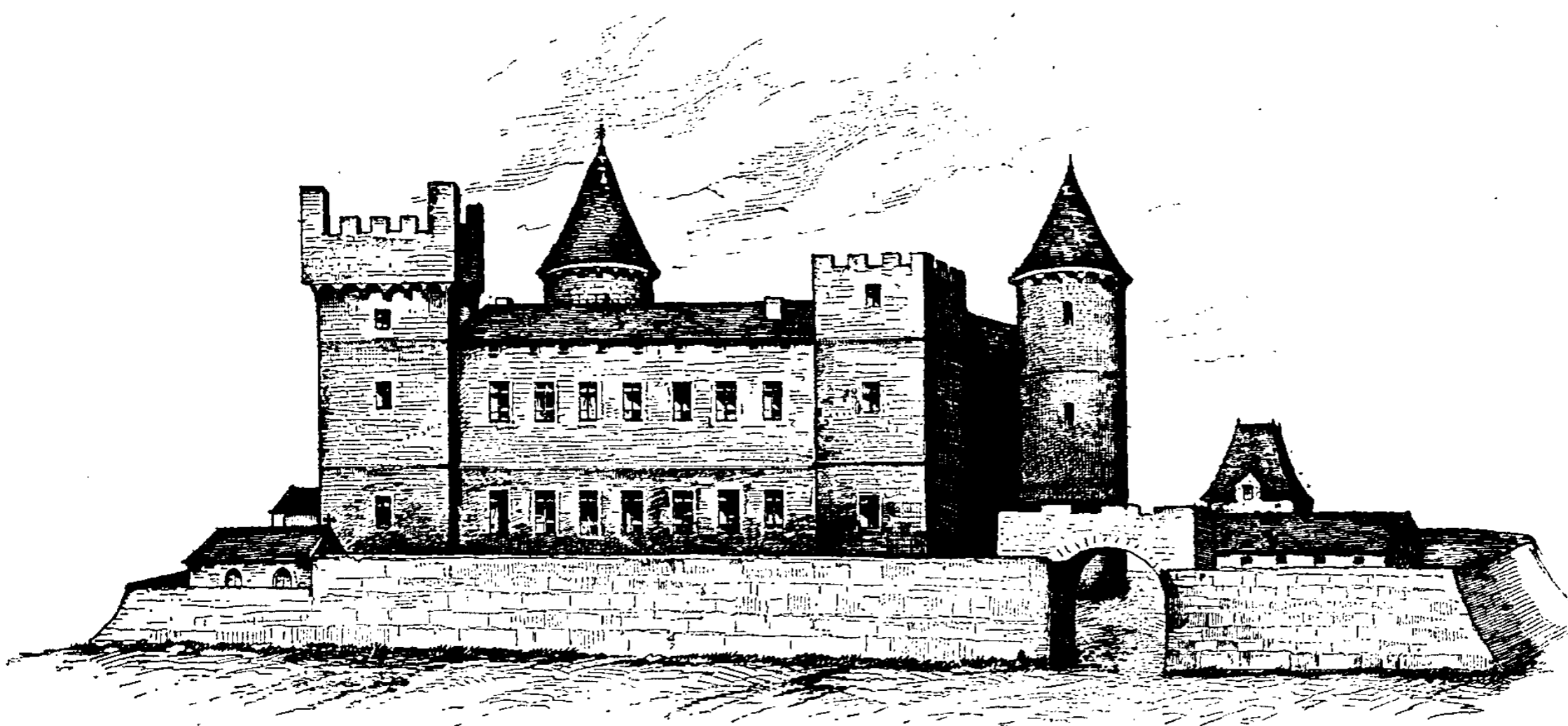
Nous arrivons maintenant à une époque où nous avons une base certaine  
concernant le château ; c'est un ancien plan daté du 5 juillet 1688 (3) où se  
trouve figurée une petite vue du château ; nous la présentons agrandie, ce  
qui permet ainsi d'en avoir une idée exacte. Il est à faire observer seule-  
ment que le dénombrement de François de Bertier, de l'année 1685, porte :  
« château seigneurial composé de quatre tours, plus la *tour du milieu*, cha-  
» pelle joignant le château, prisons, fossés à fond de cuve tout autour du châ-

(1) Armoire B, liasse 54.

(2) Armoire B, liasse 64.

(3) Armoire C, liasse 87.

» teau avec ponts-levis, trébuchets, etc., » et que le dessin de 1688 ne présente que quatre tours, deux crénelées, deux à toit pointu; la cinquième, celle du milieu, n'y figure pas. Notons encore que les deux tours A, celle du Maure, et B, la rouge, sont celles qui, découronnées, existent encore dans le château actuel. A l'époque du dénombrement de François de Bertier et du plan en question, un nouvel inventaire (1) nous permet de péné-



trer encore dans l'intérieur du château et d'y trouver des modifications dans l'ordre et la disposition des diverses pièces :

1. Vestibule,
2. Chambre des miroirs,
3. Chambre de M. de Pinsaguel,
4. Grand escalier de pierre,
5. Chambre du nord,
6. Chambre des lys,
7. Chambre rouge,
8. Cuisines,
9. Chambre de la tour,
10. Autre chambre et antichambre,
11. Cabinet de Madame,

(1) Armoire B, liasse 67.

12. Chambre jaune,
13. Chapelle,
14. Grande salle,
15. Chambre neuve,
16. Cabinet près de la chapelle,
17. Grande galerie à neuf croisées.

En 1720, dans les pièces du procès Rolland-Montlezun, nous trouvons ceci : « Forteresse entourée de fossés avec un glacis, un pont-levis flanqué » de deux tours où se peuvent mettre des canons, le tout bâti à l'anglaise » avec grands souterrains; c'était une des meilleures forteresses de ce » temps-là. »

En 1729, nous voyons figurer deux ponts-levis, cour, avant-cour, prisons.

Enfin nous arrivons au dénombrement de François II de Bertier, qui nous donne la transformation définitive du château quand il dénombre en 1762 : « Un château seigneurial flanqué de deux tours, la façade à la moderne, » chapelle joignant le château, prisons, offices, etc... » Ce fut en effet en 1754 que François de Bertier démantela la vieille forteresse, fit raser les remparts, abattre les tours et réédifier Pinsaguel tel qu'il existe aujourd'hui. Dans la nouvelle réédification on conserva les deux tours actuelles, la tour du Maure et la tour Rouge, dont l'aspect fut modernisé en 1824; en 1816, les fossés furent comblés. Enfin, en 1834, la vieille chapelle fut démolie sous le ridicule prétexte qu'elle cachait un point de vue.

COMTE DE BERTIER-PINSAGUEL,

Membre correspondant.